



transfert de contrat

Par **Mayanou**, le **26/01/2021** à **15:03**

Bonjour,

J'ai démissionné d'un poste en CDI le 10/07/2020.

J'ai commencé ce travail le 07/01/2019 en tant que salariée d'une SCM comptant 2 associés dont un qui était décédé, puis en raison du décès de cet associé et donc de la dissolution de la SCM, mon contrat de travail a été transféré afin que je sois salariée de l'associé restant à partir du 01/07/2019.

J'ai depuis trouvé un CDD à temps partiel et j'ai fait une demande d'ARE. Pôle emploi me demande une attestation d'employeur pour la période où j'étais salariée de la SCM c'est-à-dire du 07/01/2019 au 30/06/2019. Celle qui m'a été remise à mon départ mentionne les dates où j'étais employée de l'associé restant du 01/07/2019 au 10/07/2020.

J'ai déclaré être employée depuis le 07/01/2019 au 10/07/2020 car c'était le même cabinet et SCM gérée par la même personne puisque l'autre associé était décédé.

Est-ce possible que l'on me réclame cette attestation d'"ancien employeur" alors que je n'ai pas démissionné et qu'il s'agissait d'un transfert de contrat ?

J'espère avoir été claire, je vous remercie par avance de vos réponses et éclaircissements !